

## SUR LE GUICHET UNIQUE :

### DELEGUER LE PAIEMENT D'UNE FORMALITE A UN TIERS

La délégation de paiement permet de déléguer le paiement à un tiers dès lors que ce dernier a un compte e-procédures

Ainsi, pour éviter d'avancer les frais, le mandataire a la possibilité de déléguer à son client (déléataire) le paiement de la formalité qu'il effectue pour le compte de celui-ci.

Le déléataire procède alors au paiement directement sur le Guichet unique.

Pour accéder au site **Guichet unique**, il convient de se connecter à **[l'espace e-procédures](#)** de l'INPI

- 🔍 *Pour créer un compte INPIConnect : cliquer sur l'encadré « **Créer votre compte** ».*
- Une fois les étapes d'inscription validées, un courriel d'activation de compte sera envoyé.*
- Cliquer sur le lien d'activation contenu dans le corps du courriel pour créer le mot de passe <sup>1</sup>.*
- Après validation de cette étape, il sera possible de se connecter à l'espace e-procédures.*

## SOMMAIRE

<b>I. Initiation de la délégation de paiement par le mandataire .....</b>	<b>2</b>
<b>II. Paiement de la formalité par le déléataire .....</b>	<b>5</b>
A. Consulter la formalité en attente de paiement .....	5
B. Choix du paiement .....	6
C. Notification par mail du paiement au déléataire .....	6
D. Notification par mail du paiement au mandataire .....	7

---

<sup>1</sup> Le mot de passe doit contenir au minimum 12 caractères, au moins un chiffre, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial de la liste suivante : @\$#!?\*&=\_<>

## I. INITIATION DE LA DELEGATION DE PAIEMENT PAR LE MANDATAIRE

La délégation de paiement est proposée à l'étape « Paiement » de la formalité.  
Le mandataire doit :

- Renseigner l'adresse mail du délégataire pour l'inviter à payer la formalité
- Cliquer sur **INVITER DELEGATAIRE**

[Retour](#)

**Formalité** Dossier

### Historique

- Reçu par le Guichet unique
- Signé
- En attente de paiement
- En attente de validation par INSEE
- En attente de validation par TCO DE PARIS
- État final

### Une PM - Paris - Établissement en création

29/05/2024 - Transfert d'un établissement

Montant : [ ] €

4 document(s) joint(s)

**Délégation du paiement de la formalité à un tiers**

Vous réalisez une formalité pour le compte d'un tiers et ne souhaitez pas avancer les frais ?

**E-mail \***

Ex : alan.turing@gmail.com

**INVITER DELEGATAIRE**

### Entreprise

**Dénomination**  
Une PM

**Siren**  
[ ]

**Début d'activité**  
Pas de date de début d'activité

**Forme Juridique**  
SAS, société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 €

**Département de l'entreprise (siège social pour une personne morale)**  
75 - Paris


**Adresse**  
[ ]

### Établissement concerné

**SUPPRIMER MA FORMALITÉ** **PAYER LA FORMALITÉ**


Le mandataire doit confirmer l'envoi, au délégataire, de l'invitation à régler la formalité

Modeler

**Envoyer une invitation via e-mail ?** 

Le délégataire devra se connecter avec cet e-mail avec son compte e-procedures pour payer la formalité, ou se créer un compte s'il n'en dispose pas encore.

A l'issue de son inscription, le délégataire pourra payer directement sa formalité par virement bancaire, carte bancaire ou avec son compte personnel

**ANNULER** **ENVOYER E-MAIL** 

Le délégataire reçoit la **demande de paiement** ci-après :

**Guichet unique - Demande de paiement relative à la formalité ( ) par votre mandataire**

**Guichet unique**

Bonjour,

Votre mandataire vient de déposer la formalité ( ) pour l'entreprise ( ) sur le Guichet unique en votre nom et vous invite à régler les frais afférents.

Nous vous invitons à vous connecter au Guichet unique des formalités d'entreprises <https://procedures.inpi.fr> opéré par l'INPI, pour les régler par carte bancaire ou compte client, afin de permettre le traitement de votre formalité. Il vous sera demandé la création d'un compte utilisateur depuis l'adresse mail suivante ( )@inpi.fr si vous n'en possédez pas un.

Merci de vous rapprocher de votre mandataire si vous souhaitez utiliser une autre adresse mail pour procéder au paiement.

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter notre support client dont les informations sont disponible sur notre site inpi.fr <https://www.inpi.fr/contactez-nous>.

Cordialement,  
INPI - Guichet unique

Si le délégataire n'a pas reçu la **demande de paiement**, le mandataire peut la réitérer.

Pour ce faire, il doit :


- ✓ Aller dans son tableau bord et cliquer sur la corbeille « En attente de paiement » pour retrouver sa formalité
- ✓ Dans la rubrique : **Délégation de paiement de la formalité à un tiers** il accède à l'historique des différentes délégations de paiement déjà effectuées (écran ci-dessous)
- ✓ Cliquer sur :
  - Le bouton « **désactiver** » associé au mél du client
  - Et ensuite sur « **ré-activer** »

Il est possible de désactiver une délégation (suite à une erreur par exemple) en cliquant sur le bouton « **désactiver** » associé au mél du client

Et ainsi soit réactiver une délégation déjà présente dans l'historique soit ajouter une nouvelle délégation

#### Délégation de paiement de la formalité à un tiers

Vous réalisez une formalité pour le compte d'un tiers et ne souhaitez pas avancer les frais ? Indiquer son courriel ci-dessous pour l'inviter à payer la formalité.

Délégataire	Statut	Prix TTC	Actions 
<input type="text" value="@inpi.fr"/>	Délégation désactivée ⓘ	<input type="text" value=""/> €	<input type="button" value="ré-activer"/>
<input type="text" value="@inpi.fr"/>	Demande de paiement envoyée ⓘ	<input type="text" value=""/> €	<input type="button" value="désactiver"/>
<input type="text" value="i@inpi.fr"/>	Délégation désactivée ⓘ	<input type="text" value=""/> €	<input type="button" value="ré-activer"/>
<input type="text" value="@gmail.com"/>	Délégation désactivée ⓘ	<input type="text" value=""/> €	<input type="button" value="ré-activer"/>

E-mail \*

## II. PAIEMENT DE LA FORMALITE PAR LE DELEGATAIRE

### A. Consulter la formalité en attente de paiement

Une fois connecté à l'espace e-procédures avec l'adresse mél indiquée dans la demande de paiement, le délégataire doit, pour consulter sa formalité :


- Accéder à son tableau de bord en cliquant, dans la rubrique ENTREPRISES, sur :
  - ✓ Suivre l'avancement d'une formalité d'entreprise,
  - ✓ Ou Suivre l'avancement d'un compte annuel,
  - ✓ Ou Suivre l'avancement du dépôt d'actes.



- Cliquer sur

CONSULTER

### Bienvenue sur votre tableau de bord des formalités

**Vous avez 1 panier(s) en attente de paiement**  
Votre mandataire vous a invité à régler les frais afférents afin de permettre le traitement de votre formalité.  **CONSULTER**

 Pour toute demande d'assistance technique sur le Guichet unique, merci de cliquer sur l'icône "enveloppe" en haut de cette page.

**Accéder à mes brouillons**     
*Ex: Nom, siren, code APE...*

> Recherche avancée

<b>0</b> Formalité en attente de signature	<b>1</b> Formalité en attente de paiement	<b>4</b> Formalités en attente de régularisation	<b>12</b> Formalités en attente de validation	<b>1</b> Formalité validée	<b>0</b> Formalité rejetée
---	--	---	--	-------------------------------	-------------------------------

État d'avancement des formalités


Filtrer les formalités par type      Filtrer les formalités par statut


Le délégataire peut alors sélectionner la formalité qui doit faire l'objet d'un paiement

Il a accès aux informations suivantes :

- ✓ Le type de formalité
- ✓ Le numéro de SIREN
- ✓ Le numéro de liasse de la formalité
- ✓ Le montant de la formalité
- ✓ Le nom du mandataire ayant déposé la formalité

### Délégation de paiement

 Votre mandataire après avoir complété votre formalité vous a demandé de régler les frais qui lui sont liés. Sur cette page, vous pourrez effectuer le règlement de ceux-ci par carte bancaire ou compte client (plus d'information ici <https://www.inpi.fr/compte-client-inpi>).



**Formalité de modification**

En attente de validation

**Siren :**

Montant :  €

Pour plus d'informations sur cette formalité, veuillez vous rapprocher de votre mandataire

## B. Choix du paiement

Paiement par carte bancaire ou compte client

### Paiement

Le coût de cette formalité est de [ ] €. Veuillez sélectionner un moyen de paiement :

#### Carte bancaire

##### Informations du payeur



Vous n'êtes pas le payeur ?

Payer la formalité

#### Compte client INPI

N° de compte professionnel \*

Mot de passe \*

Payer la formalité

## C. Notification par mail du paiement au délégataire

Le délégataire reçoit par mail une notification de paiement de la formalité avec le reçu de paiement en pièce jointe

### Guichet unique – Reçu de paiement de la formalité [ ]

Guichet unique

Bonjour,

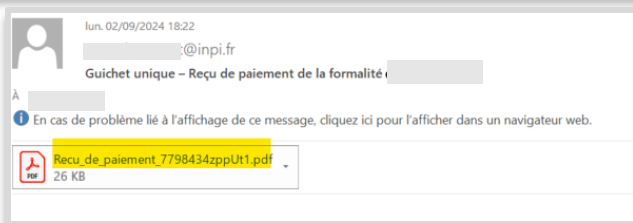
Nous vous confirmons le règlement des frais administratifs de la formalité [ ] pour l'entreprise [ ] sur le Guichet unique.

Veuillez trouver ci-joint le reçu de paiement lié à ce règlement.

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter notre support client dont les informations sont disponibles sur notre site inpi.fr <https://www.inpi.fr/contactez-nous>.

Cordialement,

INPI - Guichet unique



## D. Notification par mail du paiement au mandataire

Le mandataire reçoit par mail une notification de paiement de la formalité déléguée

Guichet unique – Formalité [REDACTED] payée par le délégataire [REDACTED] @inpi.fr

Guichet unique

Bonjour,

Nous vous confirmons le règlement des frais administratifs de la formalité [REDACTED] pour l'entreprise [REDACTED] sur le Guichet unique.

Vous trouverez le reçu de paiement dans les pièces jointes du dossier.

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter notre support client dont les informations sont disponibles sur notre site inpi.fr <https://www.inpi.fr/contactez-nous>.

Cordialement,

INPI - Guichet unique

Le mandataire peut retrouver le reçu de paiement dans les pièces jointes du dossier. ★

Tableau de bord >

< Retour

Formalité

Dossier

TOUT TÉLÉCHARGER

Document de synthèse signé (2) ▼

Document de synthèse des  
bénéficiaires effectifs signé (2) ▼

Document de synthèse (4) ▼

Document de synthèse des  
bénéficiaires effectifs (4) ▼

Reçu de paiement (1) ★ ▲

Généré le 23/04/2024

Recu\_de\_paiement\_63792... ▼

25 Ko

Pièces justificatives ▼

Pièces invalidées et non  
présentées aux partenaires ▲

**RECU DE PAIEMENT\* / FACTURE\***  
Commande n° 6379282

Code recette	Libellé - Mandant	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT	Total TVA	Total TTC
BP01	Inscription principale de sociétés commanditée sur créancier - GREFFE DE PARIS	1	24,52 €	24,52 €	4,90 €	29,42 €
IK030	INDICANT DE CIBERFEE DE PARIS	1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BE021	Dépôt de document relatif au bénéficiaire effectif après le démarrage d'inscription - GREFFE DE PARIS	1	17,84 €	17,84 €	3,57 €	21,41 €
DE052	Dépôt d'extra ou de procès pour le débiteur des sociétés - GREFFE DE PARIS	1	0,69 €	0,69 €	1,34 €	8,03 €
IN003	INPI 03	1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total soumis à TVA</b>				<b>43,05 €</b>	<b>9,81 €</b>	<b>58,86 €</b>
<b>Sous-total non soumis à TVA</b>				<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total</b>				<b>43,05 €</b>	<b>9,81 €</b>	<b>58,86 €</b>
<b>Total payé :</b>						<b>58,86 €</b>

1 - En conformité avec les dispositions du décret n° 2021-302 du 18 mars 2021, le présent reçu de paiement est émis par l'Inpi. Néanmoins, la Propriété Industrielle au nom et pour le compte du mandant, doit les coordonnées figurant dans le tableau ci-dessous.

Mandant	Adresse	N° TVA intracommunitaire
GREFFE DE PARIS	1 QUAI DE LA CORSE 75198 PARIS CEDEX	

2 - Le présent reçu de paiement constitue l'unique et seul numéro d'identification de ce document. Il est accompagné du ou des documents de synthèse des formalités validées.